

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 27 novembre 2009

**Service instructeur**

Service de l'Environnement et de  
l'Agriculture

N° CP-2009-15-6-2

**Service consulté**

**VALORISATION DU PATRIMOINE ARBORE (C233- CHAPITRE 204)  
TRAVAUX D'ENTRETIEN EFFECTUÉS SUR UN ARBRE REMARQUABLE À  
GUEBWILLER**

Résumé : *Dans le cadre du programme de valorisation du patrimoine arboré, le Conseil Général subventionne les travaux de restauration, de conservation et d'entretien effectués sur des arbres remarquables appartenant à des particuliers, à hauteur de 50 % du coût TTC des travaux.*

*L'association Saint-Léger de GUEBWILLER nous a fait part de la nécessité d'effectuer d'urgence des travaux d'entretien sur un séquoia lui appartenant, classé à l'inventaire départemental des arbres remarquables, coupé en deux par la foudre, et demande à bénéficier à ce titre d'une subvention maximale de 957 € .*

L'association Saint-Léger de GUEBWILLER nous a fait part de la nécessité d'effectuer d'urgence des travaux d'entretien sur un séquoia lui appartenant, classé à l'inventaire départemental des arbres remarquables, coupé en deux par la foudre.

Dans le cadre des mesures décidées par notre Assemblée figurent les travaux d'entretien effectués sur des arbres remarquables appartenant à des particuliers qui sont subventionnés à hauteur de 50 % du coût TTC.

Le coût TTC des travaux d'entretien est de 1.913,60 €. Le montant pris en charge par la commune de GUEBWILLER, sollicitée également, n'étant pas encore connu, la subvention serait donc au maximum de 957 €.

Je vous propose d'accorder à l'association Saint-Léger de GUEBWILLER une subvention de 50 % du coût TTC des travaux restant à sa charge après déduction éventuelle de l'aide de la commune de GUEBWILLER, effectués sur un séquoia classé à l'inventaire départemental des arbres remarquables lui appartenant, soit au maximum 957 €.

Les crédits nécessaires, imputés au chapitre 204 – nature 2042 – Fonction 738, ont été prévus lors du BP 2009 (rapport CG-2008-5-6-2).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LE CONSEIL GENERAL  
LE 27 NOVEMBRE 2009

**Valorisation du patrimoine arboré  
PROGRAMME 2009**

| N° Opération | Maître d'ouvrage<br>Libellé de l'opération  | Montant Subventionnable | Taux | Montant de la<br>subvention |
|--------------|---|-------------------------|------|-----------------------------|
| VPA03595     | <b>ASSOCIATION SAINT LEGER -<br/>GUEBWILLER</b><br>valorisation du patrimoine arboré - arbre<br>remarquable - sequoïa | 1 913,60                | 50%  | 957,00                      |